Quand les femmes sont admises au monastère de Saint-Honorat

Procession dans l'île Saint-Honorat.

Tout près et pourtant bien loin de Cannes, de sa Croisette, de ses palaces et de son Casino, de l'autre côté d'un bras de mer large comme quatre fois la largeur de la Seine, deux îles sont posées, pareilles à deux bateaux d'un vert sombre qui auraient jeté l'ancre pour toujours.

La première c'est Sainte-Marguerite. Le Masque de Fer y fut enfermé. Bazaine s'en évada. La seconde c'est Saint-Honorat, propriété privée des moines de l'ordre des CistercienS — autrement dit l'abbaye de Lérins.

Rien ne trouble la paix dans laquelle ils ont voulu se réfugier. Ni les musiques palennes venues de la grande ville que les vents de terre portent quelquefois jusque-là, les soirs de carnaval, ni les belles baigneuses nues qui, en été, viennent nager dans les criques de l'île parce que l'eau y est incomparablement pure et que le calme est immense, comme l'horizon lui-même.

La terre sans femmes

Tous les jours, des vedettes pimpantes font la courte traversée. Des dizaines de touristes débarquent sur l'appontement des moines et se dirigent vers le monastère par l'étroite allée fermée par des murs de cyprès.

Une petite porte s'ouvre dans un mur chargé de lierre, un moine blanc apparaît. « Mon Père, laissez-moi entrer... » dit une voix féminine. Le frère Gabriel, sourier de cette calme retraite, sourit et répond : « Non ». Il a l'habitude.

Les hommes seulement peuvent visiter le monastère, son cloître exquis, les cellules closes, l'orphelinat, la bibliothèque. Le travail, la méditation, le silence habitent ces lieux. Les curieux masculins, vaguement intimidés, suivent un troupeau le frère Joseph. Au bout d'une demi-heure la visite est terminée et les maris, les pères, les frères, les amants retrouvent leurs compagnes curieuses ou irritées, guettant devant la porte en ne sait quel événement qui leur livrerait enfin l'entrée de ces lieux à elles interdits.

Pour la deuxième fois, en un siècle, elles ont eu enfin satisfaction l'autre dimanche, à l'occasion de la visite de Mgr Crote, archevêque de Provence, venu pour visiter Lérins et pour bénir quatre missionnaires prêts à partir pour l'Indochine et pour le Canada.

Demi-satisfaction toutefois puisqu'elles eurent tout juste le droit d'assister aux offices et d'entendre, à l'Offertoire, l'admirable Toccata, en ré mineur, de Bach, exécutée par le Père Colomban qui fut, dit-on, autrefois, un musicien célèbre.

Pendant que cet artiste accompagnait la sortie en exécutant — souvenir, peut-être, de années passées — la marche de *Lohengrin*, elles insistèrent un peu pour aller plus loin ; mais la consigne était formelle. Repoussées avec indulgence par le R. P. Escher, elles attendirent sous les mimosas dorés la fin de la visite dont elles ne pouvaient voir la suite.

La visite

Le R. P. Dom Marie André, abbé mitré de Lérins, supérieur de ce monastère, est un grand gaillard, jeune d'allure, dont la gravité se tempère d'ironie douce et d'indulgente gaîté. Il est bien de la lignée de ceux qui, au cours des siècles, ne cessèrent d'enrichir le couvent spirituellement et matériellement.

Maintenant il fait les honneurs de sa maison à l'archevêque, au docteur Chagnaud, maire de Cannes ; à M. Flory, premier adjoint, et à quelques autres personnalités. Dans le vieux cloître du septième siècle, cinq cents moines furent jadis massacrés par les Sarrasins. Les corps de certains reposent encore sous les ronces noires du cimetière à demi caché sous les roses. Voici maintenant la bibliothèque avec ses quinze mille volumes, ses manuscrits, ces incunables, son exemplaire du Magnificat en cent soixante langues et dialectes, etc... Plus loin, l'orphelinat avec ses vingt-quatre lits est d'une blancheur intense sous le soleil qui l'inonde. L'ancienne tour du monastère disparaît un peu sous les échafaudages. Depuis mille ans elle n'avait jamais été réparée.

Le réfectoire, maintenant, avec la *Cène* dont les sphères ont pris les visages de pères défunts ou des abbés morts disparus. Les courrets de bois et d'étain sont méticuleusement alignés sur les tables nettes. L'ordre, la méthode, le silence font cette ambiance studieuse et paisible que les cloches troublent seules, régulièrement, pour les offices du jour et de la nuit.

La barbe symbole du missionnaire

Le R. P. Marie André est le plus exquis des maîtres de maisons. Il sait raconter, mieux que bien d'autres, les anecdotes de sa vie que l'on s'étonne de savoir si longue.

Comme les quatre missionnaires qui viennent d'être bénis commencent à porter un système pileux assez abondant, le R. P. Dom Marie explique :

— La barbe est absolument indispensable pour ceux qui portent au bout du monde la parole du Christ. Missionnaire moi-même, jadis, en Indochine, j'avais eu la naïveté de me raser. Les indigènes m'interrogèrent et me demandèrent ce que je venais faire chez eux. Je le leur expliquais tant bien que mal. Ils m'éclatèrent alors de rire au nez.

» — Vous n'êtes pas un missionnaire, me dirent-ils, nous en avons déjà vu, nous savons comment ils sont faits ; ils ont tous de la barbe.

» Et ceci ne s'applique pas seulement aux peuplades indochinoises mais à tous ceux que nous voulons évangéliser. La barbe est le symbole de notre apostolat auprès de ces simples... ».

Et le R. P. Dom Marie André raconte encore bien d'autres souvenirs, pendant qu'il raccompagne ses hôtes jusqu'à la porte.

D'autres moines nous croisent. Il y en a de jeunes qui n'ont pas vingt-cinq ans et qui, en attendant d'avoir prononcé leurs vœux définitifs, sont encore vêtus de bure ; d'autres, au contraire, très âgés comme le père Calle, moine de Lérins depuis cinquante ans, ou le frère Humbert, âgé aujourd'hui de 88 ans, et qui fut autrefois comte de Saint-Victor.

De la vie à la mort, il n'y a peut-être, à Lérins, que l'espace d'un immense et paisible recueillement.

Jean Eparvier.

En tête marche le R. P. Dom Marie-André, supérieur de Lérins.

Les quatre missionnaires qui vont partir pour l'Indochine et pour le Canada

DERNIERES NOUVELLES

L'arrestation de M. Esprit Pioch, maire des Saintes-Maries-de-la-Mer, soulève une grande émotion et de vives controverses

(De notre correspondant particulier)
Marseille, 29 Janvier.
(Par téléphone).

Les milieux politiques de Marseille sont en effervescence. L'arrestation de M. Esprit Pioch, maire socialiste des Saintes-Maries-de-la-Mer, vice-président du Conseil général, opérée au moment où l'on croyait définitivement éteintes de vieilles polémiques, a été une surprise générale, sauf pour quelques initiés.

Les origines de l'affaire sont lointaines et maintes épisodes de la lutte engagée contre le maire par une partie de ses administrés ont déjà défrayé la chronique. Il faut remonter à une dizaine d'années pour retrouver l'origine de l'affaire.

M. Esprit Pioch fut élu conseiller municipal sous l'étiquette communiste ; cela se passait en 1921. Il fut l'un des premiers maires communistes, sinon le premier, et, en tous cas, le plus jeune maire de France.

La façon dont M. Esprit Pioch administra les Saintes-Maries-de-la-Mer ne fut pas sans causer quelque émoi dans les milieux préfectoraux, mais il faut reconnaître que l'administration elle-même ne relève aucun acte répréhensible. D'autre part, au début de 1928, quelques habitants des Saintes-Maries élevèrent de graves critiques contre la gestion du maire. Ce fut notamment un syndicat de pêcheurs qui formula ces accusations. A en croire les plaignants, M. Esprit Pioch avait apporté, dans la gestion des affaires municipales, des procédés vraiment étranges. A la mairie des Saintes-Maries-de-la-Mer, des mandats avaient été établis, correspondant à des travaux non exécutés ; des subventions à des syndicats avaient été détournées de leur véritable destination...

Les accusations furent si précises que l'administration s'émut. Un inspecteur fut envoyé par le ministre de l'Intérieur aux Saintes-Maries. Il vérifia les comptes du maire et le résultat ne se fit pas attendre : le maire Esprit Pioch fut révoqué.

La suite fut tout à fait inattendue : de nouvelles élections municipales eurent lieu et M. Esprit Pioch rentra à la mairie avec une majorité accrue. C'était un blâme sévère infligé à l'administration par le corps électoral de la petite cité. La fortune politique de M. Esprit Pioch, révoqué pour irrégularités, ne s'arrêta d'ailleurs pas là. Le maire des Saintes-Maries devint conseiller général et, ayant abandonné le communisme pour un socialisme plus sage, fut élu vice-président de l'assemblée départementale des Bouches-du-Rhône.

Pourtant, aux Saintes-Maries-de-la-Mer, ceux des habitants qui avaient formulé les premières accusations, les pêcheurs, continuaient la lutte. Personne ne voulant recueillir leurs doléances, ils affichèrent leurs griefs ; la bataille prit un caractère de rare violence.

M. Esprit Pioch voulut en finir avec ses accusateurs et étouffer dès lors pourriture pour diffamation. Ceux-ci ripostèrent et déposèrent une nouvelle plainte pour faux et usage de faux. Le parquet de Tarascon, section du parquet de Marseille, instruisit cette plainte et, hier, M. Pioch était convoqué par le juge Tourenc, qui lui soumit certains documents remis par les plaignants. Il faut croire, malgré le mutisme qu'opposa en outre M. Tourenc à nos questions, que ces documents étaient graves, car un mandat de dépôt était immédiatement signé et M. Pioch était conduit à Avignon, Tarascon ne possédant pas de prison.

L'arrestation de M. Esprit Pioch et l'opinion publique

La préfecture de Marseille se refuse, catégoriquement, à toute déclaration sur cette pénible affaire et le parquet d'Avignon se retranche derrière l'autorité du magistrat instructeur. Mais, aux Saintes-Maries, les sentiments ne se désarment pas.

Le syndicat des pêcheurs, auteur de la plainte, manifeste son contentement. A l'en croire, l'arrestation de M. Pioch et de M. Dol, secrétaire général, ne devrait même être que le prélude à d'autres arrestations dont le plus heureux résultat serait de débarrasser la commune de l'actuelle administration municipale.

En revanche, le syndicat unitaire des pêcheurs ne tarit pas d'éloge sur le compte de M. Pioch et sur ses sentiments à l'égard des populations pauvres, sentiments qui lui ont valu sa popularité.

L'affaire est, on le voit, complexe. C'est à la cour d'assises des Bouches-du-Rhône qu'il appartient maintenant de se prononcer.

Un malandrin frappe et dépouille une femme qui refusait ses propositions

Après de longues stations dans les débits du quartier, Mme Lemuette Le Flock, 39 ans, regagnait son domicile ce matin vers 4 heures, lorsqu'en arrivant devant l'immeuble qu'elle habite, 74, rue Manarine, elle s'aperçut qu'elle était suivie par un homme avec lequel elle avait pris, au cours de la nuit, plusieurs consommations.

Celui-ci ne tarda pas à la rejoindre et lui fit des propositions qu'elle déclina. Furieux de paraître se méprisé, sur Mme Le Flock ; d'un violent coup de poing au visage, il la jeta à terre et lui dérobe son sac à main contenant une centaine de francs, divers papiers et un titre de pension.

Une ronde effectuée immédiatement dans les parages n'a pas permis de retrouver l'agresseur.

Légion d'honneur

Nous relevons avec plaisir dans la promotion de la Légion d'honneur le nom de l'ancien administrateur général de la Bibliothèque Nationale, M. Julien Cain, qui reçoit la cravate de commandeur, au titre du ministère de l'Education nationale. Cette haute distinction récompense justement ses intelligentes initiatives que M. Julien Cain a manifestées dans les différents postes qu'il a occupés, soit au ministère des Affaires étrangères, comme directeur des *Bulletins de l'Etranger*, soit comme directeur du cabinet de M. Fernand Bouisson, président de la Chambre, soit comme administrateur, depuis trois ans, de la Bibliothèque nationale, à laquelle il a donné une impulsion nouvelle en y organisant de nombreuses et fort intéressantes expositions.

D'autre part, signalons que paraît en même temps à l'Officiel la nomination, au titre du ministère de l'Air, de M. René Coustet comme chevalier de la Légion d'honneur. Félicitons le jeune constructeur de l'Aro-en-Ciel, dont le récent raid a prouvé la justesse des prévisions hardies de son inventeur.

Nous apprenons la nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur, de M. Fred Bacos, directeur administratif des studios Paramount, de Joinville Saint-Maurice dont l'activité ne s'est jamais démentie depuis les longues années qu'il occupe ce poste délicat.

Nous adressons à M. Bacos nos très vives félicitations.

Et voici le temps qu'il fera demain

Région parisienne : Temps plus doux, médiocre, très nuageux ou couvert avec quelques éclaircies, petites pluies intermittentes. Vent des régions sud modéré, température en hausse.

Nuit du 29 au 30 : minimum, + 3°.
Journée du 30 : maximum, + 7°.

En France : Temps généralement médiocre en toutes régions et dégel général. Ciel très nuageux ou couvert avec courtes éclaircies locales et quelques pluies intermittentes. Température en hausse forte dans le Nord et l'Est, stationnaire dans le Sud et Sud-Ouest, en faible hausse ailleurs.

Tendance générale du temps : Persistance de la situation troublée pour quarante-huit heures au moins avec température adoucie en toutes régions.

NIMBUS.

M. Renard a inauguré ce matin un nouveau local du Mont-de-Piété

... dans un immeuble qui abrita autrefois les amours du comte d'Artois

« Ma Tante » ne veut plus être considérée comme une vieille femme bougonne et débraillée tenant boutique dans un antre de brocanteur ; « Ma Tante » veut se montrer sous son vrai visage, qui est celui d'une vieille dame, certes — elle naquit en 1777 — mais élégante et bien poudrée, très Grand Siècle en un mot.

Aussi a-t-elle estimé que ses salons de la rue de Provence, situés entre un dentiste et un cordonnier, étaient vraiment une indignité.

Et pour s'installer, enfin, dans un cadre qui lui convienne, elle a jeté son dévolu sur une « folie » sise au 30 de la rue Joubert et au 100 de la rue de la Victoire, construite au dix-huitième siècle par Bélanger, le célèbre architecte du château de Bagatelle.

Dans une folie

Mais depuis qu'elle avait vu le jour, cette folie avait eu à subir de nombreuses avanies. « Ma Tante » a mis bon ordre à cela en restaurant, autant qu'elle le pouvait, cette demeure qui abrita un moment les amours du comte d'Artois et de la Derrieux, danseuse et chanteuse réputée à l'époque.

Ces restaurations exécutées par l'architecte Rigaud, ont été terminées ces temps derniers, et des bureaux modèles ayant été installés dans les locaux remis à neuf, M. Renard, préfet de la Seine, est venu inaugurer ce matin ce qu'en langage administratif l'on dénomme « Crédit Municipal de Paris, Agence O ».

La cérémonie de ce matin

Précédant une longue file d'invités et de conseillers municipaux, M. Renard a parcouru les bureaux modèles, et s'est longuement attardé dans le salon d'attente du premier étage, « un salon boudoir, avec sa cheminée à hautes colonnettes, surmontées de vases de bronze, sa niche, avec vase cantonné de sphinx, ses dessus de fenêtre et de portique, en rondes-bosses, son plafond fait de losanges blanc, or et bleu, avec rosaces, ses peintures en camaïeu, de style Directoire, femmes couchées jouant de la flûte ou tenant une lyre, nymphe dans une conque ou étendue près d'un brûle-parfums ».

M. Renard jeta également un coup d'œil attendri sur les bureaux particuliers que la sollicitude de « Ma Tante » a fait installer pour les dames seules qui ne veulent pas que l'on sache qu'elles sont venues lui rendre visite. Puis il entendit deux discours et s'en fut, suivi de la foule nombreuse qui s'était pressée à cette première.

Mais — à ingratitude — on n'avait pas invité les clients de l'Agence O de la rue de Provence. Ils auraient pourtant appris ainsi le chemin de ce nouveau Mont-de-Piété. Peut-être a-t-on craint — hélas ! — d'avoir vraiment trop d'invitations à lancer ? — Raymond Petit.

Le dégel s'accentue rapidement

Et sur le lac du bois de Boulogne, les patineurs profitent de leurs dernières heures de froid

Dès hier, ainsi que nous l'avons d'ailleurs prévu, le froid se faisait moins aigu. Et, ce matin déjà, les énormes glaçons que la Seine charriait encore dans la nuit, commençaient à disparaître.

L'Office national météorologique annonce que le dégel va s'accentuer, puisque le maximum prévu pour la nuit du 29 au 30 janvier est de plus 3 ; le maximum de demain doit être de plus 7. Ce ne sont, certes, pas encore les grandes chaleurs ; il convient toutefois de saluer ce progrès sensible.

Ce matin, tout ce que Paris et sa banlieue compte de patineurs plus ou moins adroits s'est précipité vers les endroits où, pour quelques heures encore, le patinage est autorisé : lac du bois de Boulogne, étangs de Versailles, de Saint-Cloud.

En regardant patiner

A onze heures, le lac du bois de Boulogne offrait, sous le soleil qui brillait par moments, un spectacle semblable à celui du champ de glace d'une station hivernale à la mode.

La partie réservée est limitée par des barricades de bois hâtivement dressées sur la glace. L'administration des Eaux et Forêts exige une faible redevance de ceux qui veulent y livrer à leur sport favori.

Les patineurs qui glissent joyeusement sur la glace sont pour la plupart fort entraînés ; point de cacophyles chancelants, ou très peu ; pas de fantaisistes ; beaucoup d'étudiants et d'étudiantes que leurs obligations universitaires retiennent à Paris.

Une autre partie du lac est ouverte à tous venants ; y patine qui veut. Deux petits employés, seul assurés sur les patins qu'ils viennent de louer, se soutiennent mutuellement, ou s'entraînent mutuellement dans les chutes. Des jeunes gens ont adopté un costume cycliste, pensant sans doute être ainsi plus « couleur locale ». Des fillettes, que la crainte d'une chute indiscrète rend plus gauches, hésitent avant de se lancer.

Au milieu de tous les habitants, de tous les crannés, quelques virtuoses mettent leur habileté à profit et abusent un peu de la maladresse de leurs camarades.

Mais la glace fond très vite et il est fort possible que l'administration interdise le patinage dès cet après-midi.

Paris n'est d'ailleurs pas seul à bénéficier du dégel. On annonce, en effet, que dans toute la France la température se fait moins rigoureuse, en particulier dans le nord et l'est, et que la pluie, qui n'entend point perdre ses droits, recommence ou va recommencer à tomber.

C'est tant pis pour les amateurs de sports d'hiver qui n'auront pas pour bien longtemps de leur plaisir favori, mais c'est un bienfait pour tous les pauvres diables et les mal-logés. Que ceci console de cela... — J. Q.

Le pseudo-comte Robert de Lisle, inculpé d'espionnage, nie les faits qui lui sont reprochés

(De notre correspondant particulier)
Clermont-Ferrand, 29 Janvier.

Le pseudo-comte Robert de Lisle, qui est détenu depuis trois mois à la maison d'arrêt de Clermont-Ferrand, sous l'inculpation d'espionnage, a subi un nouvel interrogatoire devant M. Python, juge d'instruction.

Le magistrat n'a pu encore établir définitivement si son prisonnier et le déserteur Tourde ne font qu'une seule et même personne. Mais ce point sera éclairci prochainement par la confrontation du détenu avec les parents du soldat, qui résident de Château-Lavallière (Indre-et-Loire), où ils habitent, dans l'espoir de retrouver leur fils.

Cependant, si l'identité de l'espion demeure encore incertaine, il est établi, en tout cas, qu'en 1921, à La Baule, de Lisle est entré en relations avec deux Allemands, Koenfeld et Mandelbaum, éditeurs de films, qu'il retrouva peu après à Berlin, où il fut présenté par eux au vice-consul de Turquie Tahir Bey. De Lisle aurait reçu de ce diplomate un passeport après lui avoir offert de se livrer à l'espionnage en France pour le compte de la Turquie. Mais l'inculpé proteste énergiquement contre cette dernière accusation.

Dans les T.C.R.P.

A dater du lundi 30 janvier 1933, l'exploitation de la ligne 42 « Saint-Denis (Barrage)-Madeleine » sera assurée :

Par tramways entre Saint-Denis (Barrage) et la Porte de Saint-Ouen.

Par omnibus partant l'intérieur 42, entre la Porte de Saint-Ouen et la Madeleine, avec correspondance à la Porte de Saint-Ouen sans supplément de prix.

A la même date sera mise en service une nouvelle ligne d'autobus portant l'indice et la dénomination :

BW « Saint-Ouen (Mairie)-Madeleine ».

Trois coups de feu dans la nuit

Vers une heure du matin, place Vauban, trois coups de feu ont été tirés par deux personnages mystérieux qui se trouvaient dans une automobile de couleur grise, dont le numéro n'a pu être malheureusement relevé.

Les coups de feu n'ont atteint personne.

C'est aujourd'hui le premier dimanche du Grand Meeting de Cannes

Cannes, 29 Janvier.

Le meeting d'obstacles de Nice est à peine terminé que commence celui de Cannes. De l'hippodrome du Var à celui de Mandelieu, c'est un changement de décor, tant que la distance qui les sépare n'excède pas trente kilomètres.

A Nice, le champ de courses, borné d'un côté par la mer, de l'autre par le Var, petite rivière au cours impétueux, aujourd'hui modeste torrent, est tout blanc, tout net.

Le meeting de Cannes est beaucoup plus long que celui de Nice. Il dure près de deux mois et on comprend pas moins de vingt-trois réunions ; il n'est d'ailleurs pas consacré uniquement aux obstacles, puisque, vers la fin du mois, on y dispute également des courses plates et des courses de cross. Chaque réunion comprend cinq épreuves, dont une réservée à nos officiers de cavalerie montant en tenue militaire. Cette course, où les participants sont toujours nombreux, n'est pas la moins goûtée du public. Nous allons assister cet après-midi à la seconde réunion du meeting.

Ce premier dimanche s'annonce assez bien, la vague de froid qui, hélas ! est venue jusqu'aux bords de la Méditerranée, serait en décroissance et la Société nous offre un programme varié doté de 63.000 francs de prix. L'épreuve principale, le Prix du Conseil général, sera disputée par une dizaine de concurrents, dont un Belge et un Italien. — M. Rieux.

LETTRES - ARTS - CURIOSITES

Une plaque commémorative va être posée sur la maison où naquit Paul Gauguin

Bientôt la petite maison où, durant la terrible année 1848 naquit Paul Gauguin, au 56 de la rue Notre-Dame-de-Lorette, portera sur sa vieille façade une plaque commémorative posée par la piété des hommes fidèles au souvenir du grand artiste.

Cette initiative revient à un groupe d'amis du peintre, qui font actuellement les démarches nécessaires auprès du propriétaire et de la municipalité. L'un d'eux, M. Robert Rey, nous dit qu'ils espèrent bientôt aboutir.

C'est d'ailleurs ce dernier qui nous a appris la nouvelle, au cours de la visite que nous lui avons faite au musée de Fontainebleau, dont il est conservateur.

— Nous avons estimé, nous dit Robert Rey, que, finie au cœur de Paris, berceau de Paul Gauguin, cette plaque servirait utilement sa mémoire.

Elle sera d'ailleurs très simple : « Ici naquit Paul Gauguin, peintre, sculpteur, poète, né à Paris le 8 juin 1848, mort aux îles Marquises en 1903. »

Ces mots, dans leur brièveté, laisseront le champ libre à l'imagination de l'homme qui passe ; et c'est mieux ainsi. Trop souvent, en effet, un monument s'impose par sa masse et nuit à la commémoration de celui pour qui il fut érigé.

Un révolté

Sans doute plus d'un promeneur regardera-t-il ce nom sans comprendre, mais combien de gens aussi, ayant lu ces mots, évoqueront la figure si attachante de l'homme qui eut jadis le courage de sacrifier les biens de ce monde à la peinture, et s'en alla au loin pour exiler la beauté des êtres qu'il n'aima que dans leur primitivité.

C'est à Paris qu'était né, en pleine révolution, cet homme dont toute la vie fut une révolte contre les éléments et contre lui-même. C'est à Paris que plus tard il passa douze années chez l'agent de change Bertin et fit fortune. C'est là surtout qu'il se fit, chez son tuteur Arosa, aux impressionnistes et qu'il devint lentement peintre, après avoir longtemps regardé les maîtres Courbet et Delacroix, dont les œuvres s'épanouissaient dans les grandes expositions parisiennes.

C'est là qu'il dut supporter une effroyable misère.

A Paris aussi il connut ses premiers succès et plus tard la gloire qui n'empêcha pas d'ailleurs cette longue suite d'exils, de 1870 à 1890.

Durant l'année 1893, il séjourna plusieurs mois 6, rue Vercingétorix, et y mena une vie extraordinaire ; ses amis d'alors, Daniel de Monfreid et Durrio, ont souvent décrit l'ambiance de ce demeure.

Dans son atelier, Gauguin vivait en grand seigneur oriental, vêtu de vêtements extraordinaires, entouré d'une véritable cour.

A cette époque aussi, hélas ! il connut la petite Annah, la terrible Javanaise ; sensible comme Baudelaire au charme mystérieux d'un « bijou rose et noir », cette rencontre allait lui être fatale.

Quand il quitta la capitale vers 1895, frappé du terrible mal, Gauguin repartit pour Tahiti, sachant bien que plus jamais il ne respirerait l'air du pays natal.

Il mourut aux Marquises en 1903 dans une terrible solitude, sans avoir revu Paris.

Mais Paris n'a pas oublié Paul Gauguin.

VÊTEMENTS SIGRAND
PARIS, 81-83, Boulev. Sébastopol
PARIS, 37, Rue du Commerce
CLICHY-SUR-SEINE, Place de la Mairie

DU 14 au 31 JANVIER
COSTUME RECLAME SUR MESURES
Veston droit ou croisé, draperie haute nouveauté, pure laine
Valeur réelle : 600 F.
Exceptionnellement pendant cette quinzaine
378 F.
VÉRITABLE RÉCLAME par le prix, la coupe, la façon garantie "grand tailleur" et la qualité de draperie encore améliorée.
ENVOI FRANCO D'ÉCHANTILLONS

STUDIOS GRAND LUXE
23, rue Henri-Rochefort
(PARC MONCEAU) CARNOT : 64-84
3 PIÈCES
PRIX UNIQUE : 40 fr.
REPAS A VOLONTÉ

Pourquoi les Bijoux signés des fabricants SIROP & PAULIET conservent-ils toujours leur valeur ?
1° Parce qu'ils sont uniquement composés de pierres pures, sélectionnées dans leurs achats quotidiens ;
2° Parce qu'ils sont dessinés et réalisés avec infiniment de goût dans leurs propres ateliers ;
3° Parce qu'ils sont vendus à des prix raisonnables.
222, Rue Saint-Martin — ATELIERS et BUREAUX
86, Avenue Malakoff — MAGASIN DE VENTE

Les concierges de la région parisienne revendiquent

Le Syndicat des Concierges de Paris, Seine et Seine-et-Oise, 146, boulevard de Magenta, qui groupe plus de 20.000 concierges de la région parisienne, a tenu une importante réunion le dimanche 29 janvier, à la mairie du XIVe arrondissement, sous la présidence de M. Jacques Jolier, secrétaire général, assisté de M. Giest-Dimont, directeur-rédacteur du *Bulletin des Loges*, organe officiel du syndicat, et de Me Ernest Gessy, avocat à la cour.

Après approbation des comptes-rendus moral et financier et examen de diverses questions d'ordre professionnel, l'assemblée a voté à l'unanimité une motion faisant confiance au bureau et au Conseil d'administration du Syndicat, affirmant les revendications des Concierges au sujet du délai-congé, de l'hygiène des loges, de la juridiction prud'homale, du contrat collectif de travail, et demandant instamment au groupe parlementaire de défense des Concierges constitué à la Chambre de faire venir d'urgence en discussion le projet de loi sur l'extension du délai-congé.

Notre Championnat de Belotte

Chez M. J.-C. d'Abetac, on continue à disputer de nombreux tapis pour notre Championnat de Belotte, dont les profits sont versés, on le sait, à la si intéressante Ligue de la Lutte contre le Taudis, que préside Mme Georges Lemaire. L'un des carnets a été gagné par Louis Chiron, le champion du monde automobile 1931-1932, et l'autre par Mlle Jeanne Julia, Miss Europe de la même année (vitesse et beauté !) qui remporterent la victoire sur plus de vingt adversaires, parmi lesquels il convient de citer l'aviateur Michel Detroyat, M. Maurice Dodée, M. Roger Lévy, M. Louis Vaudable fils, etc.

On voit que partout et dans tous les milieux, notre championnat continue à passionner les joueurs.

VINCENNES

PRIX DE REMIREMONT
1. Hudette III (Boudet) ..... G. 52 50
à M. H. Fribault ..... P. 15 »
2. Hircine (M. James) ..... P. 8 50
3. Hoemus (R. Céran-Maillet). P. 12 »
4. Haïfa (Netter).
12 partants.

PRIX DE VALENCE
1. Gabelle (Verdin) ..... G. 50 »
à M. Bar. de la Pommeraye. P. 13 50
2. Gil Bird (Perlberg) ..... P. 8 50
3. Galathée V (Cyrat) ..... P. 19 50
4. Géranium II (Boudeau).

Lire dans notre supplément Paris-soir-Courses les résultats complets des courses et le programme du lendemain.

Vous ne gagnerez qu'av. la méthode FORTUNIA. 1.128 fr. de gain en 14 jours. TROT, OBSTACLES. Sans égale. Supérieure à tous systèmes.
Les paiements lui ayant été confiants ont réalisé 103.635 de gains en l'année 1932, contributeurs. 185.200 de 1931. Prix 200 fr. RAQUIN, 30, rue des Ecoles, PARIS.
PARIS-TURF a fév. 3.763 frs de gains dep. le 1er JANV. à la mise fr. de 30 frs. Art-Rivr ; DARK AGNES 41, ex compt. h. plac. S.E.Laborde.
SYNDICATE IMBATTABLE et IMBATTUE. 22 chevaux touchés sur 26. Renter à l'essai. 24, rue de Berne (16-32,17 à 19 h.)
STELLA mise égale dépip. 1 an 1 cent. par jr gagné, pas nécessaire. Quels. dern. chevaux touch.: BEBE GUIT 125 pt, DARK AGNES 41 pt. Dep. le 1er Janv. ont 2.315 fr. 15, Ch.-d'Antin.
Pour TOUCHER les GAGNANTS au P.M.U. agents, PARIS-HIPPIQUE, 11, R. Blanche (17 à 19 h.).

POUR VOUS, MADAME...

Votre marché

Baisse sur le poulet, le bar, le barbue, la sole étrangère, le turbot.

Hausse sur l'oignon, la poule, le lapin, le cidre, la daurade, le hareng étranger, le homard français et étranger, le maquereau petit anglais, le merlan brillant et ordinaire, le mulet, le chou de Bruxelles, le chouflleur et le poireau.

Aujourd'hui, nous pourrez manger une sole dieppoise, un poulet rôti, des pommes de terre soufflées, un gâteau de riz.

Recettes de Mélanie

CREPES DU MINEUR. — Délayez une demi-livre de farine avec cinq œufs entiers, un demi-litre de lait, une cuillère de rhum et un peu de sel. Ajoutez encore un morceau de beurre que vous aurez fait fondre et 15 grammes de levure délayée, dépêpez dans un peu de beurre fondu, battez les œufs en neige ferme et laissez lever dans un endroit chaud.

Pour faire les crêpes, procédez comme à l'ordinaire, en ayant soin de les faire le plus mince possible. Saupoudrez de sucre en poudre.

On a volé un trottoir !

C'est à San-Pedro, en Californie, qu'un trottoir de 13 mètres, pesant 2 tonnes, a été volé devant une villa. Après ce vol peu banal, on peut avoir des craintes pour les tours de Notre-Dame. En tout cas, de ce qu'on ne pourra voler, c'est la renommée dont jouit le Tip, qui remplace le beurre. Utilisé chaque jour par une foule de ménagères, le Tip est délicieux et coûte beaucoup moins cher que le beurre.

SI VOUS ETES ATTAQUÉ...
Vous défendez-vous contre la grippe ? Une ou deux pastilles de Formitrol toutes les heures suffiront à vous préserver de la contagion.
Organisez votre défensive contre la grippe en suivant toutes les heures une ou deux pastilles de Formitrol.

Achetez à un prix inférieur une literie plus confortable
VOIR EN 5e PAGE

UNE FETE A LA SUZE

On vient de fêter le Cinquantenaire de l'entrée dans la maison de M. Fernand Moureaux, président du Conseil d'administration de la Suze.

A cette occasion, le personnel lui a offert un magnifique objet d'art pour lui témoigner sa reconnaissance.

M. Moureaux, en effet, n'a pas seulement consacré 50 ans de vie à la créatine,

puis au développement, d'une maison devenue aujourd'hui l'une des premières de France, mais il a toujours su reconnaître le dévouement de ses ouvriers et employés et il a eu le constant souci de leur venir en aide par tous les moyens possibles.

Trop nombreuses pour les énumérer sont les œuvres qu'il a organisées pour eux. Des sommes importantes sont consacrées chaque année à ces œuvres, dont les principales sont : les Colonies de Vacances, l'Assistance aux Malades, les Allocations Familiales pour chaque enfant, un Arbre de Noël.

Cette année, M. Fernand Moureaux, pour remercier son personnel des nombreuses marques d'attachement et de sympathie qu'il en a reçues, a offert un Bazar de 400 couverts au Palais de la Mutualité. D'autres seront également offerts au personnel de province dans chacune des maisons de Pantin, Lyon, Marseille, Bordeaux et Toulouse.

On ne peut qu'applaudir à l'initiative et au succès de ces fêtes et féliciter M. Fernand Moureaux du bel exemple qu'il donne d'un chef aussi bon et généreux qu'il est excellent organisateur.

CONSULTATIONS GRATUITES DE « PARIS-SOIR »

Le service juridique fonctionne les Mardis et Vendredis, de 17 h. 30 à 18 h. 30 : 5, rue Lamartine.

Aucune consultation n'est donnée par correspondance.

LES CLICHES EXECUTES PAR LES ATELIERS DE PHOTOGRAVURE DE *PARIS-SOIR* SONT LES MOINS CHERS ET LES MEILLEURS

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France